

# CHARTRE HOMEOSTASIS COACHING

Je vous accueille en cohérence, avec bienveillance, dans le respect de vos valeurs, et sans jugement.

L'instauration d'une évolution personnelle ou professionnelle constitue un processus dans lequel vous devez vous impliquer de façon active. Le nombre de séances nécessaires dépend de vos objectifs. Il faut compter entre 3 et 5 séances pour instaurer un changement.

Je vous guide avec la cohérence cardiaque, l'hypnose Ericksonienne, et l'hypno-antalgie®, qui sont des outils d'accompagnement. Ils ne remplacent en aucun cas une consultation médicale, et ne doivent pas se substituer à un médicament.

Praticienne en cohérence cardiaque, et en hypnose Ericksonienne, je ne suis pas thérapeute. Les séances se déroulent dans le respect de la confidentialité, et de la déontologie du praticien en hypnose Ericksonienne, qui interdit tout abus d'influence.

Le praticien a une obligation de moyens, mais pas de résultat. En aucun cas, il ne peut être tenu pour responsable des décisions que vous prenez durant la période d'accompagnement, ou que vous prendrez ultérieurement.

Les séances ne sont pas remboursées par les caisses maladie.

